

alrei.



Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique)

Analyse d'impact de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)

Hod Anyigba, Ph.D.

Coauteur et directeur exécutif, ALREI 18 juin 2025

Soutenir. Stimuler. Renforcer



Agenda et calendrier



Contexte et justification



Objectifs et méthodologie de l'étude



Examen de la mise en œuvre de la ZLECAf



Impacts économiques et commerciaux



Résultats sociaux et du travail



Recommandations et action syndicale



Q&R



L'importance de cette étude

La plus grande zone de libre-échange dans le monde entier : 54 États, 1,3 milliard

Promet l'accès au marché, la diversification industrielle et la création d'emplois décents

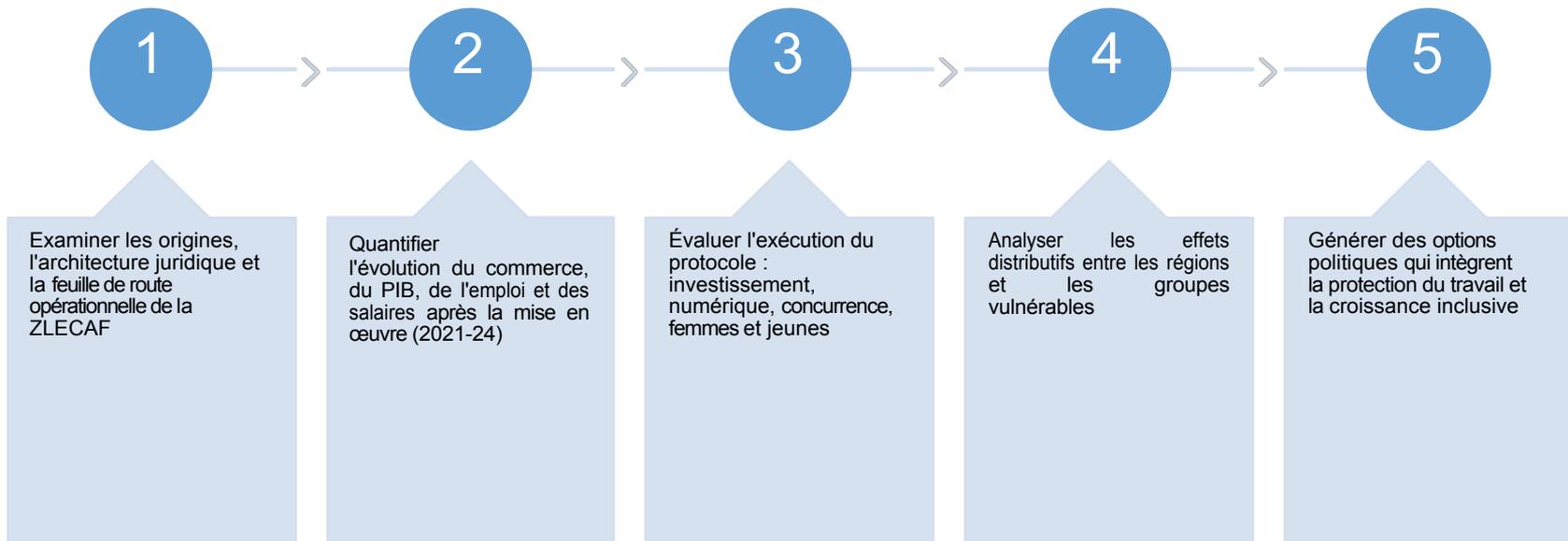
L'optique syndicale est nécessaire pour suivre l'équité salariale, la qualité de l'emploi et les droits

bilars de

La base factuelle guide le plaidoyer sur les barèmes tarifaires, les

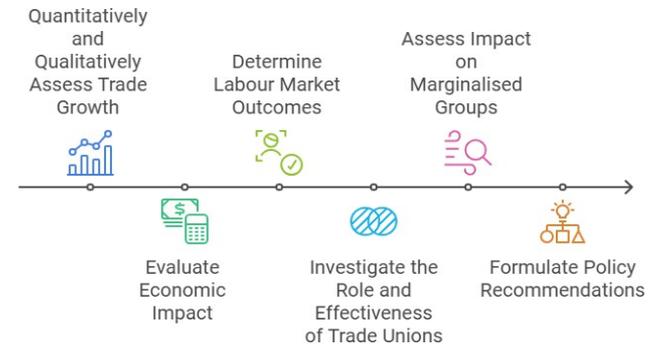
La fenêtre 2021-2025 offre un premier regard

Champ d'application et objectifs

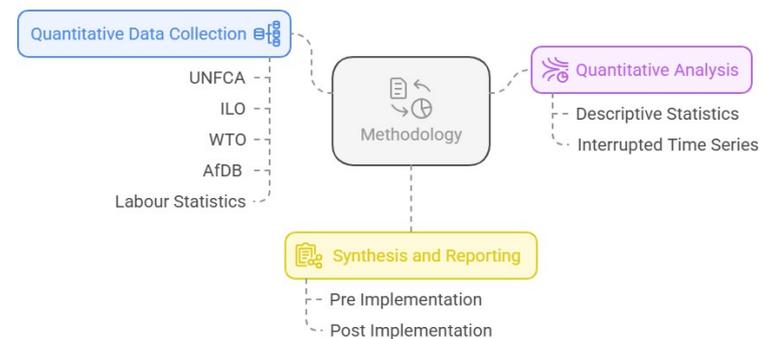


La méthodologie en un coup d'œil

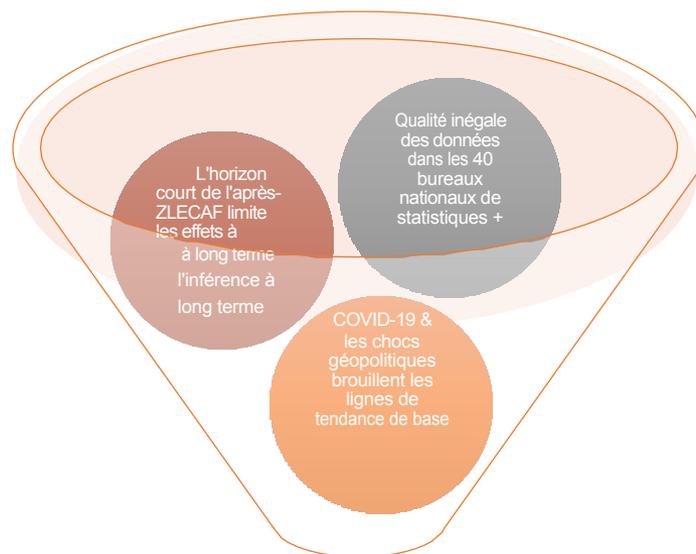
- Sources de données : UNECA, OMC, BAD, OIT, statistiques nationales (2013-24)
- Phase I - collecte de données et analyse documentaire secondaire
- Phase II - Statistiques descriptives - Séries temporelles interrompues (ITS) - Régressions en panel
- Contrôles de robustesse : Breusch-Pagan, Durbin-Watson, Ljung-Box, Lilliefors
- Désagrégation : femmes, jeunes, personnes handicapées ; comparaisons entre les secteurs et les CER



Methodology for Quantitative Data Collection and Analysis



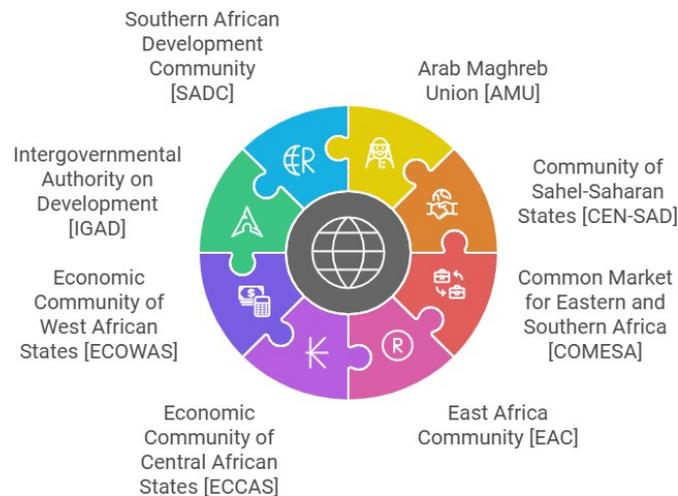
Limites de l'étude



Les variables relatives à l'infrastructure et à la gouvernance ne sont que partiellement prises en compte

ZLECAF en bref

- Traité adopté en 2018 ; début des échanges en janvier 2021
- **Objectif** : marché continental unique pour les biens, les services, les personnes et les capitaux
- Phase I (2019) : Commerce des biens et services, règlement des différends
- Phase II (2023) : Investissement, concurrence, propriété intellectuelle, commerce numérique, femmes et jeunes
- Reconnaissance des CER comme éléments constitutifs ; lancement de l'initiative commerciale guidée (ICG) en 2022



Phases de mise en œuvre et barèmes tarifaires

- Démantèlement tarifaire : 90 % des lignes en 5 ans (non PMA) / 10 ans (PMA)
- Produits sensibles : libéralisation supplémentaire de 7 % sur 10-13 ans
- Liste d'exclusion plafonnée à 3 % des lignes tarifaires
- 37 États membres ont déposé des listes d'ici octobre 2024 ; les envois au titre de l'initiative technologique mondiale concernent 35 d'entre eux
- Réduction des délais de dédouanement de 12 à 18 % sur les corridors pilotes

Post Implementation [2020-2023]

Achieve 25% increase in intra-Africa trade

Streamlined and uniform customs procedures.

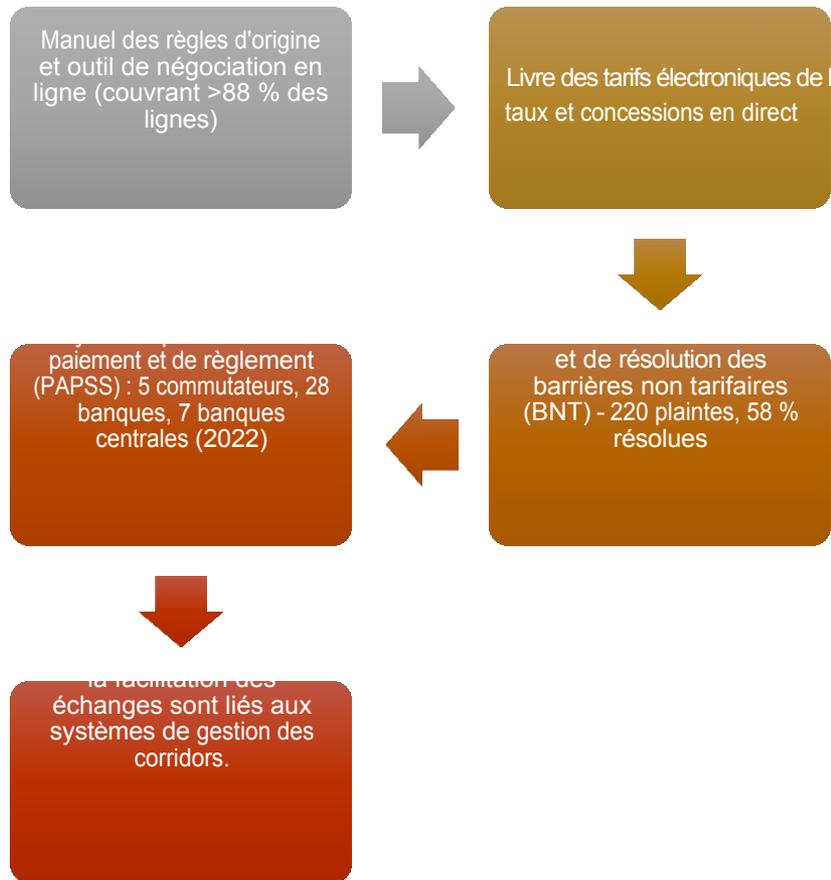
Pre Implementation [2017-2019]

High tariffs hinder cross-border business

Ineffective customs processes.



Instruments opérationnels clés



Points forts du protocole

- **Protocole sur le commerce des marchandises**
 - Libéralisation tarifaire (suppression progressive des droits de douane)
 - Règles d'origine
 - Élimination des barrières non tarifaires (BNT)
 - Facilitation des échanges (coopération douanière, transit, normes)
 - Recours commerciaux (sauvegardes, anti-dumping, subventions)
- **Protocole sur le commerce des services**
 - Libéralisation progressive des principaux secteurs de services
 - Reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles
 - Discipline en matière de réglementation intérieure
 - Circulation temporaire des personnes (mode 4)
- **Protocole sur le règlement des différends**
 - Mécanisme transparent et contraignant de règlement des différends
 - Procédure de plainte d'État à État
 - Alignement sur les principes de l'OMC, mais centré sur l'Afrique centré sur l'Afrique
- **Protocole sur l'investissement**
 - Traitement national et traitement de la nation la plus favorisée (NPF)
 - Protection des investisseurs et prévention des différends
 - Conduite responsable des entreprises et principes de développement durable
 - Garanties spéciales pour les États d'accueil
- **Protocole sur les droits de propriété intellectuelle (DPI)**
 - Protection équilibrée de la propriété intellectuelle pour encourager l'innovation
 - Faciliter le transfert de technologies et le renforcement des capacités
 - Harmonisation des régimes de propriété intellectuelle pour faciliter les échanges transfrontaliers
 - Reconnaissance des connaissances traditionnelles et des ressources génétiques
- **Protocole sur la politique de concurrence**
 - Interdiction des comportements anticoncurrentiels (cartels, monopoles, abus de position dominante)
 - Cadre de coopération entre les autorités nationales et continentales
 - Favorise le bien-être des consommateurs et l'équité du marché
- **Protocole sur le commerce numérique**
 - Facilite les flux de données transfrontaliers
 - Promouvoir le commerce électronique et les services financiers numériques
 - Assure la coopération en matière de cybersécurité et la confiance numérique
 - Valide les signatures électroniques et l'authentification numérique
- **Protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce**
 - Objectifs de formalisation des entreprises dirigées par des femmes et des jeunes
 - Création de fonds de soutien et de renforcement des capacités
 - Données ventilées par sexe et par âge pour le suivi et l'évaluation
 - Incitations spéciales et mécanismes d'accès au financement

Paysage commercial pré-ZLECAF (2018-19)

Part du commerce intra-africain : 16 % du total contre 59 % pour l'Asie et 68 % pour l'Europe

Principaux exportateurs en 2019 : Afrique du Sud (24 milliards de dollars), Nigeria (16 milliards de dollars), Égypte (12 milliards de dollars)

Principaux goulets d'étranglement : BNT, logistique déficiente, monnaies multiples, normes fragmentées

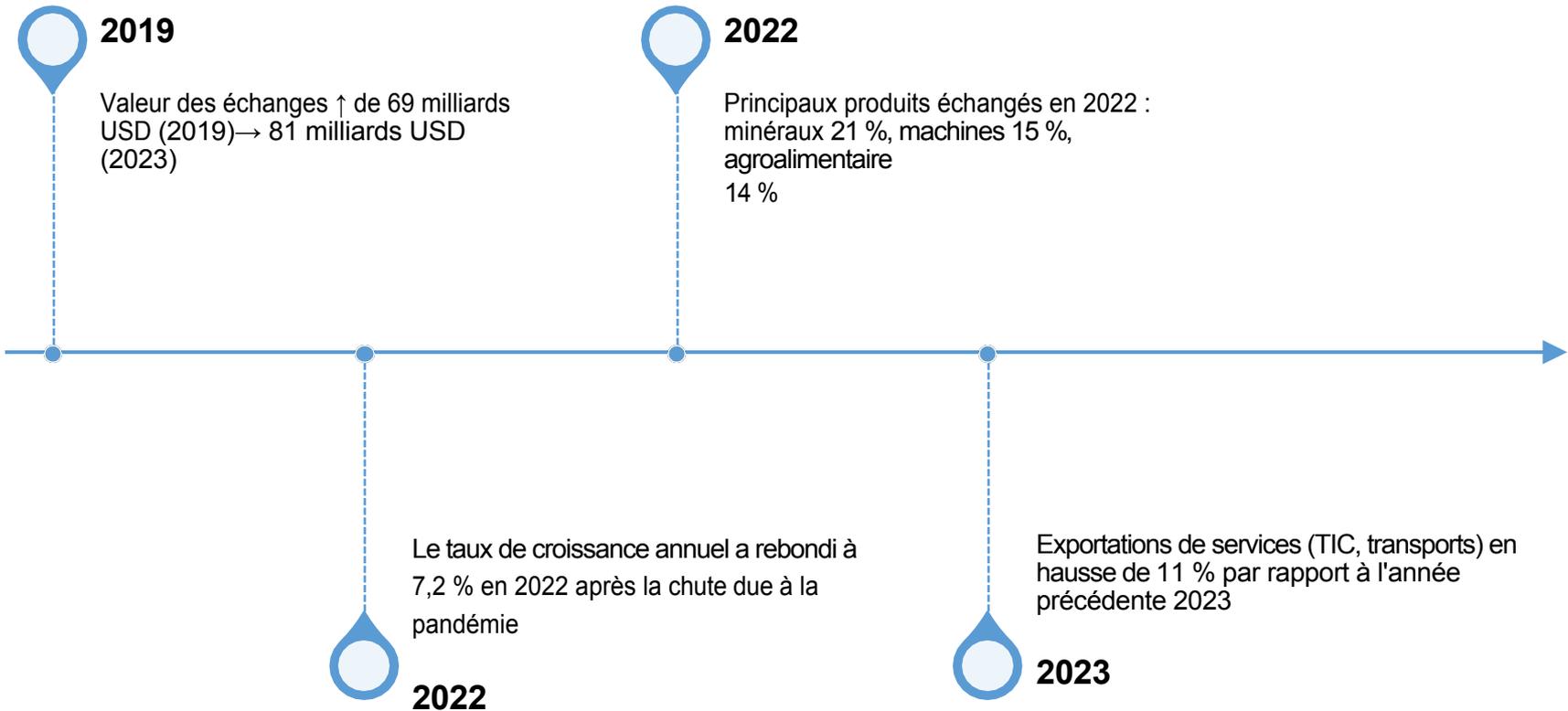
Temps moyen de séjour en douane : 126 heures ; coûts logistiques logistique $\sim 1,8\times$ la moyenne mondiale



Barrières commerciales après la mise en œuvre (2021-24)

- Plaintes concernant les BNT : 220 enregistrées - 128 résolues - délai moyen de résolution 39 jours
- Le temps de dédouanement sur le corridor Tema-Abidjan est passé de 12 heures à 9,5 heures.
- Réduction des coûts logistiques sur certains corridors : -9 % (fret routier), -5 % (maritime)
- Les pilotes du PAPSS ont économisé 5 à 8 millions de dollars US en frais de conversion de devises (2022-23)

Tendance du commerce intra-africain



Dynamique des régions et des CER

La SADC est en tête avec 35 % de la valeur du commerce intra-africain ; la CEDEAO 24 % ; le COMESA 18 %.

L'Afrique centrale ne contribue qu'à hauteur de 6 % en raison des lacunes en matière d'infrastructure et de gouvernance

Le commerce au sein des CER croît plus rapidement (+9 %) que les flux transfrontaliers (+5 %) en 2023
que les flux inter-CER (+5 %) en 2023

Un soutien ciblé est nécessaire pour les régions peu performantes

Diagnostic de robustess

- Breusch-Pagan 5,94 ($p= 0,11$) - pas d'hétéroscédasticité
- Durbin-Watson $\approx 2,10$ - pas d'autocorrélation
- Ljung-Box 0,07 ($p= 0,79$) - indépendance résiduelle
- Lilliefors 0,20 ($p= 0,32$) - normalité résiduelle confirmée

Métrique	Valeur
Variable dépendante	Valeur commerciale
R au carré	0.256
Rsquared ajusté	-0.117
Méthode	Moindres carrés ordinaires
Statistique F	0.6869
Prob (F-statistique)	0.592
Log-vraisemblance	-26.372
Nombre d'observations	10
AIC	60.74
BIC	61.95
Df Modèle	3
Df Résidus	6
Type de covariance	Non robuste

Résultats de la régression à partir de l'analyse des séries temporelles interrompues



Résultats des séries chronologiques interrompues (ITS)

- Rupture structurelle nette détectée T1-2021 ($p < 0.05$)
- Changement de niveau : +4,3 milliards de dollars US d'exportations intra-africaines trimestrielles
- Changement de pente : +0,6 milliard par trimestre jusqu'au T4-2024
- Le modèle explique 25,6 % de la variance ($R^2 = 0,256$) ; F-stat 0,69 ($p = 0,59$)

Une série temporelle interrompue (STI) est un modèle quasi-expérimental utilisé pour évaluer l'impact d'une intervention en examinant les changements dans une série de données ordonnées dans le temps avant et après la mise en œuvre de l'intervention.

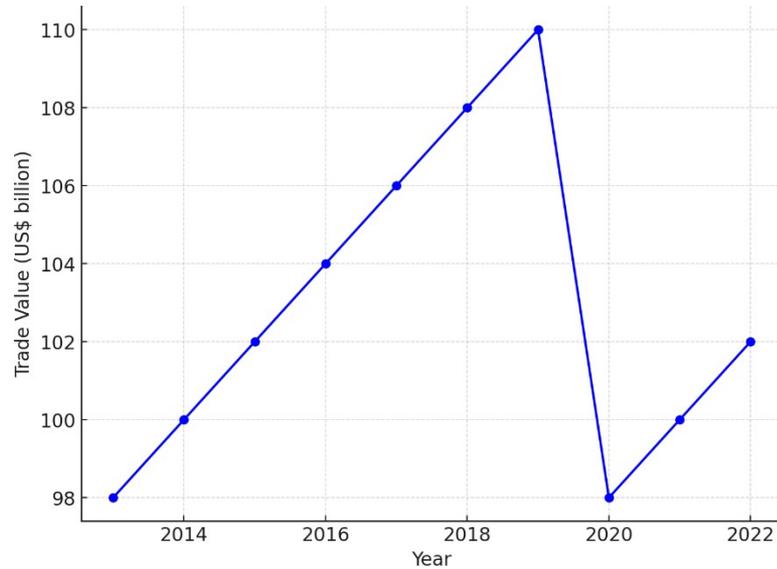
Impacts macroéconomiques

- +0,5 pp à la croissance du PIB continental en 2022 attribuable au commerce lié à la ZLECAf.
- L'UNECA prévoit un gain cumulatif de 450 milliards de dollars US sur le PIB d'ici 2035.
- Amélioration des indices de diversification des exportations au Kenya (+12 %) et au Maroc (+9 %)
- Flux d'investissements directs étrangers vers les États de la ZLECAf ↑ 17 % (2021-23)

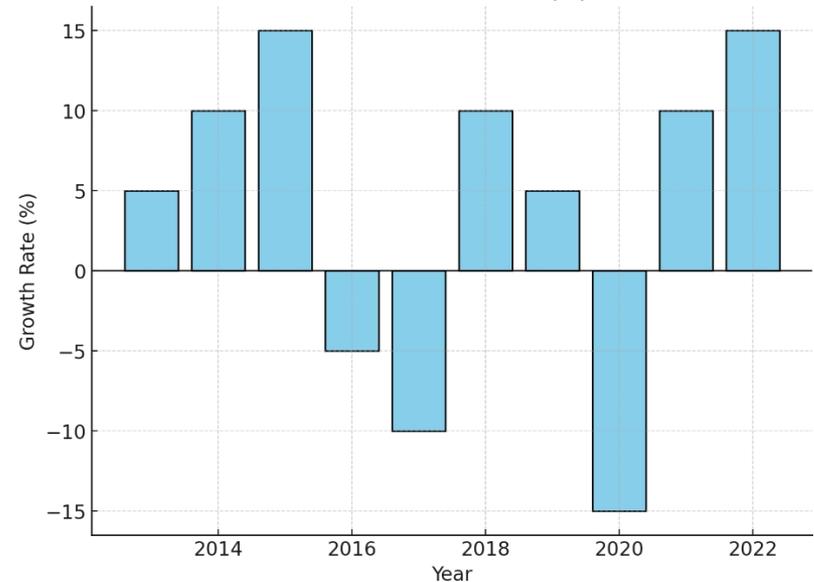


Tendances et dynamique du commerce en Afrique : Perspectives analytiques

analytiques - 1



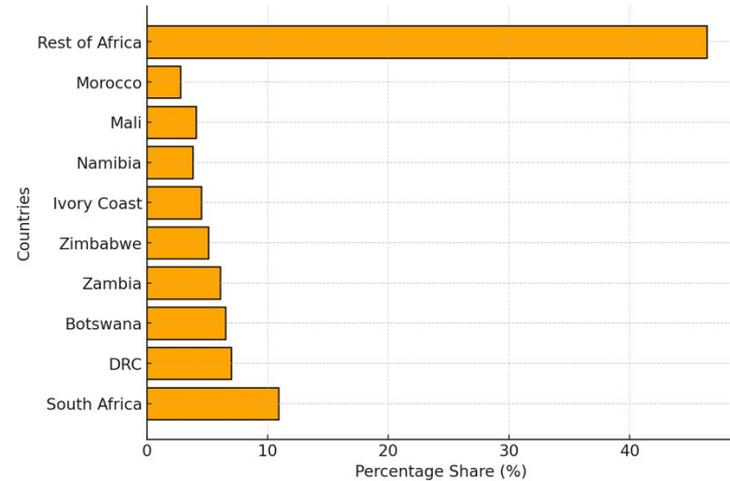
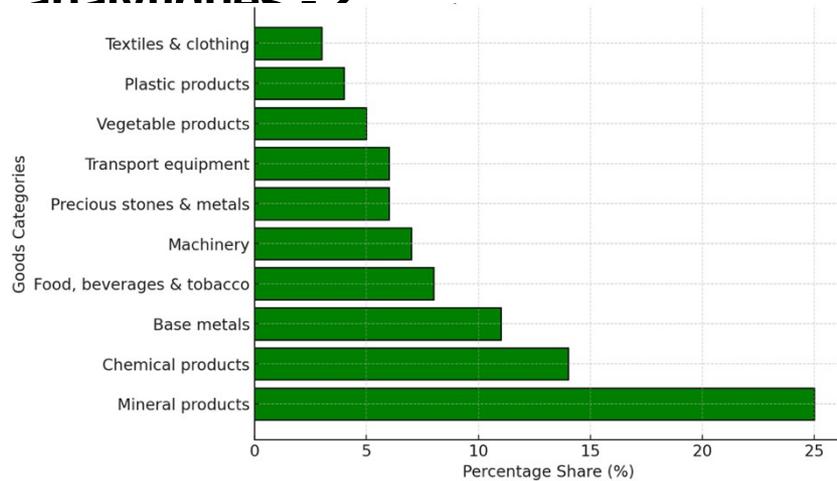
Commerce intra-africain (milliards de dollars)



Commerce intra-africain Taux de croissance annuel (%)

Tendances et dynamique du commerce en Afrique : Perspectives analytiques

analytiques - 2

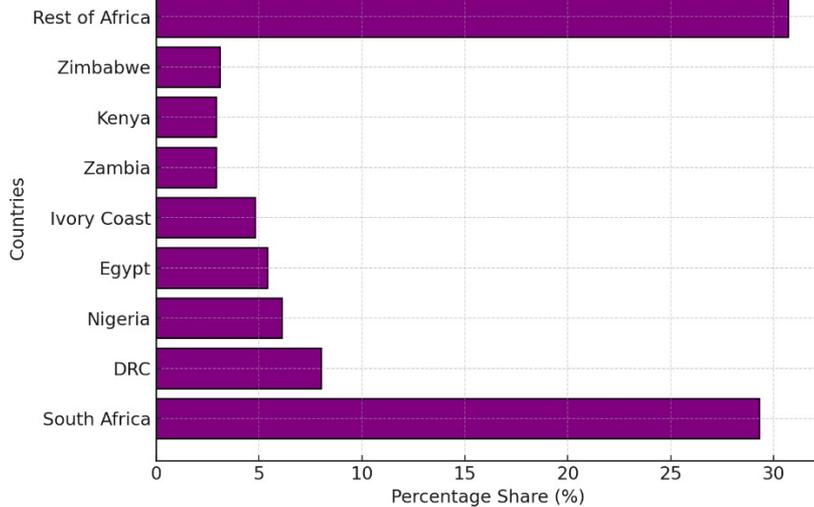


(Intra-Afra) (Commerce) (-) (Top) (Echangés) (Marchandises) ((2022)) importateurs (2022)

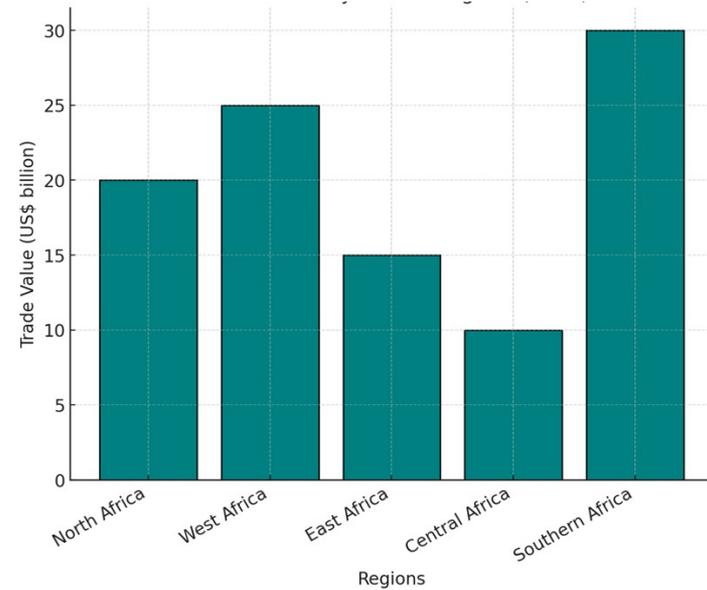
Commerce intra-africain - Principaux

Tendances et dynamique du commerce en Afrique : Perspectives analytiques

analytiques - 2



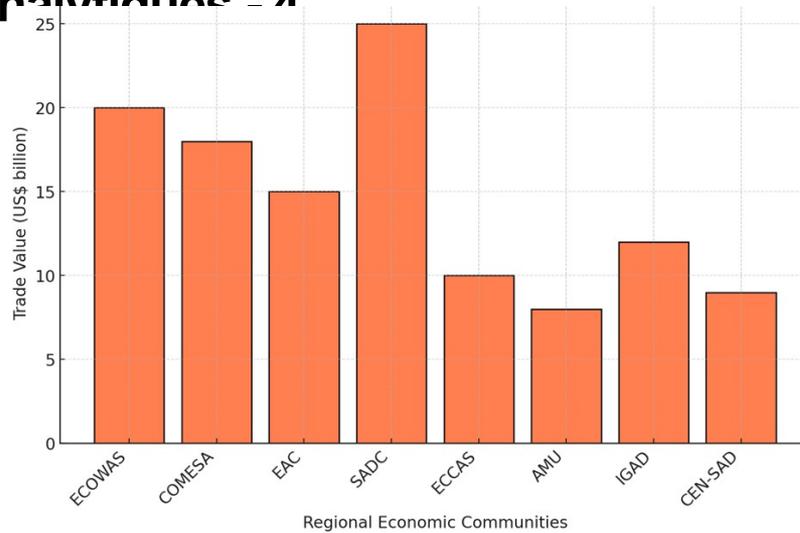
Commerce intra-africain - Principaux exportateurs (2022)



Tendances commerciales par régions africaines (2022)

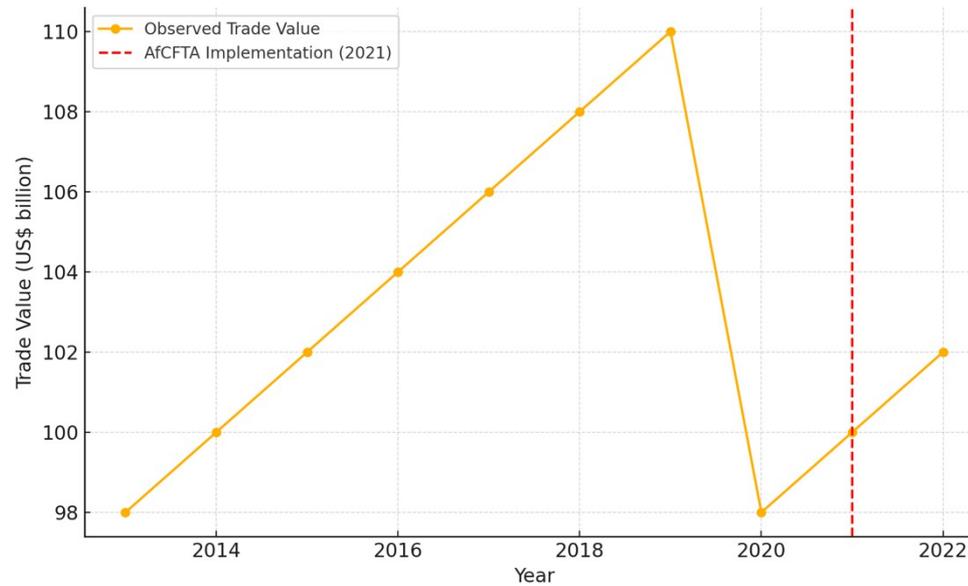
Tendances et dynamique du commerce en Afrique : Perspectives analytiques

analytiques - 4

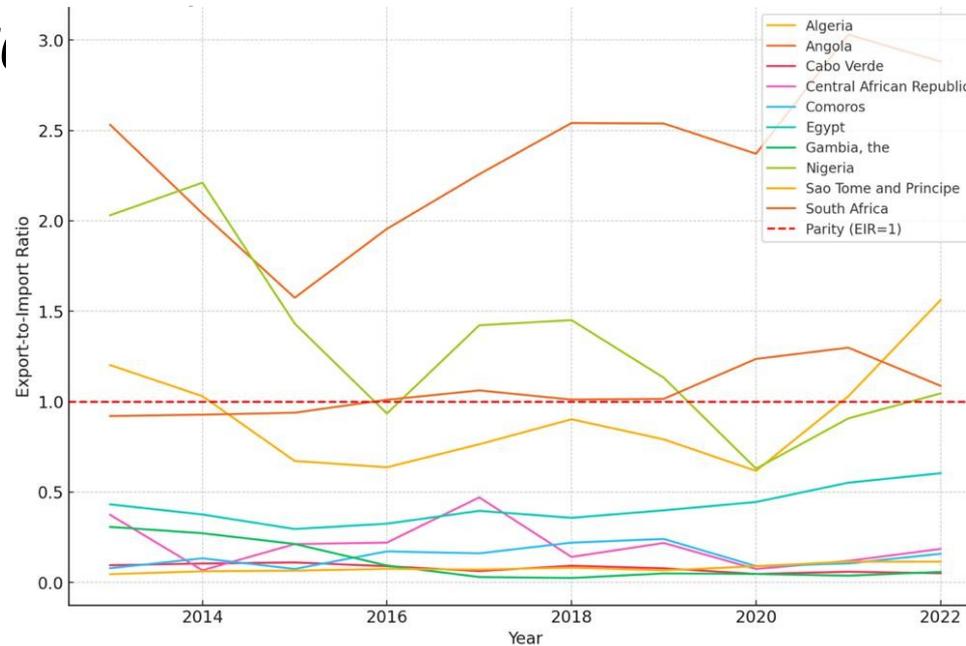


Commerce par communautés économiques régionales (CER) en Afrique (2022)

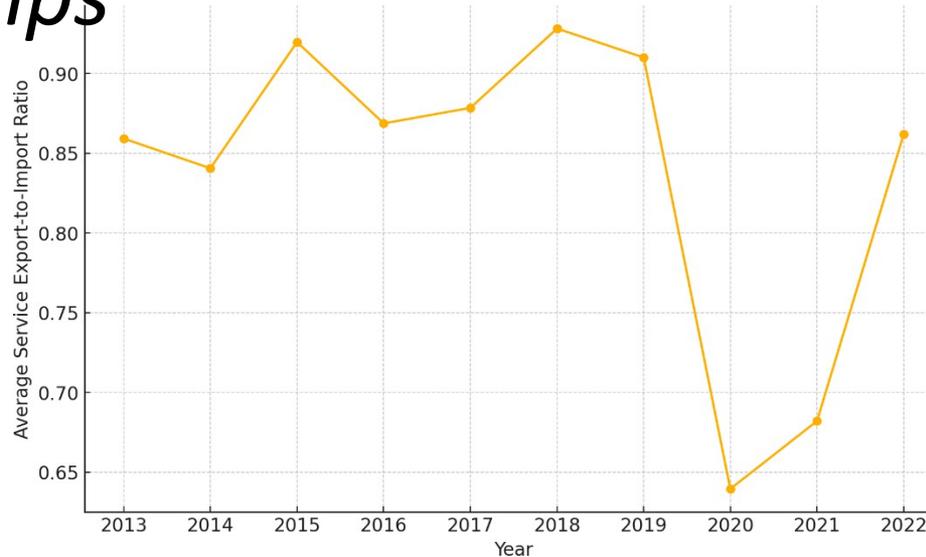
Valeur des échanges avant et après la mise en œuvre de la ZLECAF



Tendances des ratios exportations/importations (dépendance commerciale)



Tendances du ratio exportations/importations de services au fil du temps



Signaux de développement industriel



Les pôles d'assemblage automobile au Ghana et au Kenya ont attiré >600 millions de dollars US de nouveaux investissements



Les pôles pharmaceutiques du Nigeria et de l'Égypte augmentent la capacité de remplissage et de finition des vaccins



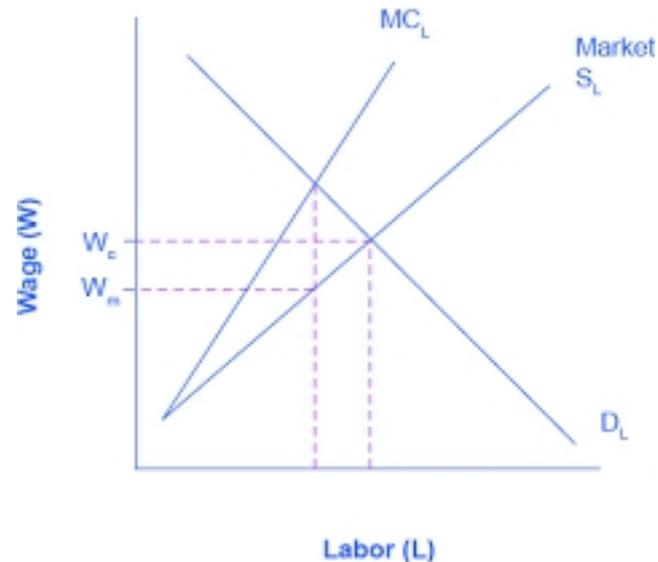
Chiffre d'affaires du commerce électronique en hausse de 24 % entre 2021 et 2023 ; transactions de mobile +31 %



Augmentation de la demande de compétences 4IR : robotique, IA, blockchain pour le financement du commerce

Résultats sur le marché du travail

- +2,3 millions d'emplois nets (formels+ informels) 2021-24 dans les 25 États déclarants.
- Part de l'emploi des jeunes \uparrow 1,8 pp dans les pays participant à l'initiative GTI
- Sept pays ont adopté de nouveaux cadres sectoriels de fixation des salaires liés à la productivité
- Les lacunes en matière de compétences persistent dans les secteurs de la logistique et des services numériques \rightarrow appellent à des investissements ciblés dans l'EFTP



Protection sociale et droits du travail

- L'espace fiscal lié au commerce a permis au Rwanda et au Sénégal d'étendre l'assurance maladie à 68 % et 62 % de la population
- Les violations des droits du travail persistent : 11 États classés "sans garantie" (Indice des droits de la CSI 2024)
- Nécessité de clauses sociales et de travail exécutoires dans les annexes de la ZLECAf et les plans nationaux



Extending Social Protection



Disparités et goulets d'étranglement régionaux



Afrique centrale : un déficit d'infrastructures de 38 milliards de dollars US/an entrave les flux commerciaux



Les coûts logistiques élevés et la connectivité numérique limitée entravent les PMA enclavés



L'amélioration ciblée des corridors et le renforcement des capacités au niveau des CER sont essentiels.

A l'horizon 2035

La part du commerce intra-africain pourrait doubler pour atteindre 33 % du commerce total

La base de consommateurs de la classe moyenne devrait atteindre 390 millions

Prévision de la valeur du commerce numérique > 180 milliards de dollars US, grâce à la fintech et à l'e-logistique

Gain net de bien-être estimé à 57 milliards de dollars si les normes de travail sont appliquées

Recommandations politiques - Pour le gouvernement

- Investir dans les infrastructures essentielles
 - Donner la priorité au développement des corridors de transport, des systèmes énergétiques et de la connectivité numérique afin de réduire les coûts de transaction et de permettre la circulation sans heurts des biens, des services et des personnes.
 - Faciliter la modernisation industrielle régionale en soutenant la valeur ajoutée et la diversification des secteurs d'exportation.
- Harmoniser les réglementations commerciales et douanières
 - Rationaliser les procédures douanières et œuvrer à l'élimination des barrières non tarifaires (BNT) afin de créer un environnement commercial prévisible et efficace.
 - Adopter et mettre en œuvre des normes harmonisées (y compris des mesures techniques, sanitaires et phytosanitaires) qui soutiennent le commerce intra-africain.
- Intégrer les droits du travail dans les politiques commerciales
 - Veiller à ce que les normes du travail et les mesures de protection sociale soient intégrées dans les accords commerciaux et les protocoles de la ZLECAF afin de préserver les droits des travailleurs.
 - Mandater l'inclusion de représentants syndicaux dans les comités nationaux de mise en œuvre (CNM) de la ZLECAF, afin de garantir que les voix des travailleurs fassent partie des processus de prise de décision.
- Mettre en œuvre des politiques inclusives et sensibles à la dimension de genre
 - Formuler des politiques qui répondent aux défis spécifiques auxquels sont confrontés les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, en mettant l'accent sur la formalisation du commerce transfrontalier informel.
 - Soutenir des programmes ciblés de développement des compétences et de renforcement des capacités qui permettent à ces groupes de participer pleinement aux avantages du commerce.
- Adopter des mécanismes de financement innovants :
 - Tirer parti du financement mixte, des partenariats public-privé et d'autres modèles de financement innovants pour soutenir la mise en œuvre de projets d'infrastructure et de capacité liés à la ZLECAF.
 - Utiliser des instruments fiscaux, tels que des politiques fiscales adaptées, pour atténuer les pertes de recettes dues à la libéralisation tarifaire tout en garantissant une croissance économique durable.

Recommandations politiques - Pour la ZLECAF

Secrétariat et Département du commerce de l'UA

- Intégrer les dispositions relatives au travail et à la protection sociale
 - Réviser et mettre à jour les protocoles du ZLECAF - en particulier ceux sur l'investissement, le commerce numérique et la propriété intellectuelle - afin d'y inclure des normes de travail et des mesures de protection sociale applicables.
 - Mettre en place des mécanismes clairs et transparents de règlement des différends en cas de non-respect des clauses relatives au travail.
- Renforcer l'engagement des parties prenantes et la coordination des parties prenantes
 - Organiser régulièrement des réunions publiques, des consultations publiques et des forums régionaux pour faciliter le dialogue entre les fonctionnaires, les syndicats, la société civile et les autres parties prenantes.
 - Renforcer les programmes d'assistance technique et les initiatives de renforcement des capacités (en partenariat avec des organisations telles que la CSI-Afrique et le ministère finlandais des affaires étrangères) afin d'aider les États membres à mettre en œuvre efficacement les politiques commerciales.
- Promouvoir l'harmonisation des politiques et les meilleures pratiques
 - collaborer avec les gouvernements nationaux pour élaborer et diffuser des lignes directrices sur les meilleures pratiques pour la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges et des normes du travail dans les États membres
 - Favoriser la collaboration interrégionale pour remédier aux disparités en matière de capacités institutionnelles et aux déficits infrastructurels, en particulier en Afrique centrale et en Afrique du Nord.
- Accroître la transparence et le suivi
 - Mettre en œuvre des systèmes de suivi et d'évaluation solides pour suivre les progrès de l'intégration commerciale, la réduction des obstacles non tarifaires et l'impact sur les résultats en matière d'emploi.
 - Publier régulièrement des rapports d'avancement et faciliter les examens indépendants afin de garantir la responsabilité dans la mise en œuvre des mesures de la ZLECAF.

Recommandations politiques - Pour les syndicats et les organisations de travailleurs

- Construire et renforcer les capacités internes
 - Investir dans des initiatives de formation et de partage des connaissances pour améliorer la capacité des syndicats à interpréter et à s'engager dans des politiques commerciales complexes et des protocoles de la ZLECAF.
 - Renforcer l'expertise sur les droits du travail, le commerce numérique et la politique industrielle afin de permettre une participation efficace aux dialogues politiques.
- Plaider en faveur de normes du travail applicables
 - Faire activement campagne pour l'inclusion de dispositions solides et applicables en matière de travail dans les accords commerciaux afin de protéger les travailleurs contre l'exploitation et les conditions de travail précaires.
 - Utiliser les données et les preuves issues des analyses d'impact pour mettre en évidence les disparités dans la croissance des salaires, la qualité des emplois et les protections sociales dans les différents secteurs.
- Mobiliser et représenter les groupes marginalisés
 - Donner la priorité à la représentation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées en formant des alliances avec des organisations de la société civile, des groupes de femmes et des réseaux de jeunes.
 - Plaider en faveur de la formalisation des travailleurs du secteur informel et faire pression pour des politiques qui créent des environnements de travail plus sûrs.
- S'engager dans les plateformes politiques nationales et régionales
 - Assurer une participation active aux comités nationaux de mise en œuvre et à d'autres plateformes politiques afin de contribuer de manière substantielle à la formulation et à la révision des politiques commerciales.
 - Tirer parti des plateformes numériques et des médias sociaux pour diffuser des informations, mobiliser le soutien de la base et renforcer la solidarité transnationale entre les travailleurs.
- Favoriser les partenariats de collaboration
 - Collaborer avec les représentants des gouvernements et les organismes régionaux pour veiller à ce que les politiques commerciales soient alignées sur les objectifs plus larges du développement durable, du travail décent et de la justice sociale.
 - Rechercher des partenariats stratégiques avec des organisations internationales et des agences donatrices afin d'obtenir un soutien technique et financier pour les initiatives de renforcement des capacités.



Recommandations politiques - en bref

- Accélérer la mise en place de corridors multimodaux et d'infrastructures énergétiques et numériques par le biais de financements mixtes
- Intégrer des clauses exécutoires en matière de travail et de protection sociale dans les protocoles de la ZLECAF et les plans nationaux
- Développer le PAPSS et harmoniser les réglementations relatives aux paiements transfrontaliers afin de réduire les frais de change
- Renforcer la coordination REC-NIC et les tableaux de bord de suivi des BNT en temps réel
- Investir dans des compétences vertes et des stratégies de transition climatiquement justes liées au commerce

Programme d'action syndical

Sécuriser	Obtenir des sièges pour les travailleurs dans tous les comités commerciaux des NPI et des CER
Négocier	
Contrôler	Négocier des planchers salariaux sectoriels liés à des gains de productivité et de valeur ajoutée Contrôler l'impact de la résolution des obstacles non tarifaires sur la qualité de l'emploi et le respect de la chaîne d'approvisionnement
Genre	Promouvoir un commerce respectueux de l'égalité des sexes et intégrer les entreprises dirigées par des jeunes dans les chaînes de valeur
Défendre	
	Plaider en faveur de politiques commerciales résilientes au climat et de fenêtres de financement de la transition juste



Principaux enseignements

La ZLECAf stimule le commerce et l'emploi, mais les bénéfices restent inégaux

Les infrastructures, l'application des droits et les protocoles inclusifs sont décisifs pour une prospérité partagée.

Les syndicats sont essentiels pour transformer l'accès au marché en travail décent et en dialogue social.

Une action coordonnée dès maintenant permettra de consolider les acquis et d'atténuer les risques émergents.



alrei.



Nous vous remercions !

Contact : hod@ituc-africa.org

Soutenir. Stimuler. Renforcer